



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
Tél : +229 21 30 25 70
info@travail.gouv.bj
www.travail.gouv.bj

LE MINISTRE

Cotonou, le 30 DEC 2024

N° 030 /MTFP/DC/SGM/DGT/DRPDS/SRI/SA

COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique rappelle que conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du **mercredi 1^{er} janvier 2025, Fête du Nouvel An**, est fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à tous, une bonne fête.

Pour le Ministre et P.O.
Le Directeur de Cabinet,



Victorin V. HONVOH

Vu
Bon à diffuser

Adidjatou A. MATHYS